



## POLITIQUE QUALITE

Aujourd'hui, la pression de la concurrence, le développement technologique et la tendance des entreprises multinationales à s'étendre sur les marchés dans le monde obligent les pays en voie de développement à adopter de nouvelles stratégies.

Fort de ce constat, il est temps pour que le Tchad s'arrime à la nouvelle donne industrielle pour faire face aux nombreuses difficultés qui entravent la valorisation de ses produits sur le marché international et pour éviter que des produits qui sont souvent de qualité douteuse continuent à inonder nos marchés.

C'est pour faire face à ces défis que l'Agence Tchadienne de Normalisation a été créée par la loi N° 044/PR/2014 avec pour mission principale d'élaborer, de publier et de diffuser les normes tchadiennes et d'homologuer les normes régionales et internationales.

D'ores et déjà, le Tchad fait partie des premiers pays ayant ratifié l'accord de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine(ZLECAF) qui est un projet phare de l'union africaine (UA), dont l'objectif est de promouvoir et stimuler le commerce intra-africain. Ce projet constitue un important levier du développement de notre continent, dont le principal défi est de passer d'une croissance économique fondée sur la consommation et l'exportation de produits de base à un développement plus durable fondé sur la production et le commerce de produits de haute qualité, en conformité aux normes requises. Il s'agit d'un challenge pour tous les pays africains y compris le pays de Toumaï.

L'ATNOR s'engage à respecter les principes de normalisation et met en place un système de management efficace afin de mieux assurer la qualité des services et des produits.

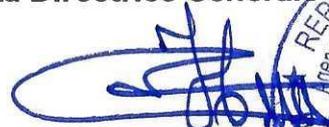
Pour ce faire, nous demandons à l'ensemble du personnel de s'impliquer dans cette démarche qualité afin d'assurer la réussite de la politique engagée, pour que l'ATNOR soit véritablement un outil essentiel pour l'émergence du Tchad.

À cet effet, elle s'engage à accompagner le secteur public et privé en vue de contribuer à l'érection d'un secteur industriel plus compétitif, à travers la certification des produits et la mise à disposition des normes et règlements techniques sur l'ensemble du système productif pour booster les exportations et garantir la protection des consommateurs.

Ce processus nous permettra de :

- inciter, orienter et soutenir l'engagement et l'implication de tout le personnel afin de mettre la satisfaction des parties intéressées au cœur de nos activités;
- améliorer nos performances de façon continue en termes de rigueur, d'efficacité et de contrôle.

**La Directrice Générale de l'ATNOR**

  
**Dr. HAOUA BRAHIM DJABAYE**  
